

SECTION DES BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES D'ART REUNION DU 17 NOVEMBRE 1969

La séance a eu lieu à la Bibliothèque du Louvre, que présente M. Carolus-Barré. A l'ordre du jour : *Les Catalogues de musées*.

Les problèmes de classement sont passés en revue. Le classement géographique, par villes, est fréquent. On trouve aussi l'emploi de la table de Cutter (Bibliothèque de l'UNESCO) et de la C.D.U. (Forney), à laquelle il faut ajouter le nom de la ville et du musée. La question d'une classification générale est loin d'être résolue.

Plusieurs difficultés particulières sont ensuite abordées : noms de musées qui changent, classement des anciens catalogues du Louvre, différence entre un catalogue et un guide de musée, catalogue des expositions itinérantes, problème des doubles.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES DE SCIENCES EXACTES ET SCIENCES DE LA TERRE

Réunion au Centre de Documentation du C.N.R.S., 17 novembre 1969

En introduction à la visite du Centre de Documentation, M. d'Olier, Directeur-Adjoint, évoque la situation actuelle de la documentation en France et le rôle qu'est appelé à jouer en ce domaine le Comité national de documentation créé par décret du 9 décembre 1968 dont il a été nommé Secrétaire général. Le C.N.D. « a pour mission d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures tendant à la mise en œuvre d'une politique nationale dans le domaine de la documentation scientifique ».

Cette mission implique les tâches suivantes : suivre, orienter, coordonner les activités des divers centres de documentation, harmoniser et normaliser les outillages, méthodes, matériels, étudier et proposer les éléments d'une politique de coopération internationale, en suivre l'application.

Le C.N.D. a déjà mis sur pied six groupes de travail : Besoins des utilisateurs — Présentations des publications primaires — Outillages linguistiques — Matériels et équipement — Programmes de traitement sur calculateurs — Information et documentation dans le secteur biologique et médical.

Il a lancé des opérations d'harmonisation dans les disciplines suivantes : Combustibles et énergie thermique — Métallurgie — Sciences de la Terre — Microbiologie et immunologie — Astronomie — Energie nucléaire.

Un travail de coordination et de répartition des tâches a été entrepris entre le Centre de Documentation du C.N.R.S. et le CEDOCAR.

Le Centre de Documentation du C.N.R.S. doit jouer le rôle d'organisme pilote et exécuter pour le C.N.D. certaines tâches d'exécution et d'étude. Il participe activement aux groupes de travail créés par le C.N.D.

En dépit de moyens restés faibles, il a porté ses efforts sur la mécanisation de ses services. Plusieurs réalisations sont en cours : Impression du *Bulletin signalétique* par ordinateur et photocomposition, exploitation par ordinateur des bandes magnétiques ainsi obtenues pour des recherches

bibliographiques (étude menée conjointement avec l'I.R.I.A.), mise en calculateur du fichier des périodiques de la bibliothèque auquel pourra être associée la gestion des commandes de reproductions photographiques.

Parallèlement un sérieux effort est fait du côté de la mise au point de matériel de prise de vue et d'exploitation de la microfiche.

Mme Blamoutier expose ensuite le schéma des différentes phases de la fabrication du *Bulletin signalétique* (1).

En dehors de l'édition du *Bulletin signalétique*, des services rapides sont déjà fournis sous forme de fiches dans certains domaines tels que les transplantations d'organes. Des recherches bibliographiques peuvent être effectuées sur commande.

Enfin Mlle Boussion présente rapidement la bibliothèque. Destinée avant tout à fournir au *Bulletin signalétique* les documents qu'il analyse, elle comporte presque exclusivement des périodiques, près de 14.000 collections dont les plus anciennes remontent à 1940 environ. L'exploitation de ces collections pour la lecture sur place ou la photocopie se fait donc seulement après analyse. La nécessité de fournir au *Bulletin signalétique* les périodiques avec rapidité et régularité a conduit à envisager une gestion mécanisée du bulletinage avec réclamation automatique des périodiques manquants ou en retard.

Pour cela sont entrées en mémoire les données telles que : titres, adresses, mode d'acquisition et les informations permettant la gestion, c'est-à-dire le nombre de fascicules par an, le mode de numérotation de ces fascicules, le laps de temps qui ne doit jamais être dépassé entre la réception d'un fascicule et le suivant.

L'ordinateur calcule à l'avance le numéro du fascicule à recevoir, ainsi que la date limite de cette réception et (du moins dans le procédé actuellement à l'essai) édite les cartes perforées correspondantes. Il suffit à la réception du fascicule de perforer la date d'arrivée et de renvoyer la carte à l'ordinateur. Si le fascicule n'est pas reçu au moment prévu une lettre de réclamation est automatiquement imprimée.

L'introduction des données en mémoire est pratiquement terminée. Un essai portant sur une centaine de périodiques permet actuellement de tester les programmes de calcul des fascicules à paraître et de l'édition des cartes. Le travail va se poursuivre au cours de l'année 1970 et l'on espère qu'en 1971 le fichier des périodiques (sauf exception pour quelques revues trop irrégulières) sera entièrement automatisé (2).

Les participants visitent ensuite les sections : photocopie, microfilms et microfiches du service photographique.

La visite se termine par un passage dans les bureaux de la bibliothèque où sont encore en exploitation les vingt-quatre fichiers forindex destinés à disparaître.

(1) Une notice détaillée a été distribuée aux participants de la visite. Les personnes qui désiraient se la procurer peuvent s'adresser à Mme Blamoutier, Centre de Documentation.

(2) Pour une documentation plus détaillée se reporter à : Traitement sur calculateur du fichier des revues périodiques par J.H. d'Olier, *Information et documentation* — A.N.R.T. n° 9 (15 déc. 1968).

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Activités du quatrième trimestre 1969

Le lundi 17 novembre a eu lieu une visite du Centre de documentation du C.N.R.S., avec la sous-section des Bibliothèques de Sciences exactes et Sciences de la Terre qui en donne par ailleurs le compte rendu.

Le mercredi 26 novembre, une réunion de travail s'est tenue à la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.

La *préparation des activités 1969-70* a d'abord été envisagée.

Le principe de deux réunions par trimestre adopté les années précédentes est maintenu, une réunion étant consacrée à un ordre du jour, l'autre à une visite. Parmi les thèmes retenus, notons : les bibliothèques médicales très spécialisées et le catalogue centralisé dans les C.H.U.

Pour les visites : visite d'un laboratoire spécialisé, et au troisième trimestre : visite de la B.U. médicale de Reims.

Mme Nicole exposa ensuite ses impressions sur un voyage d'études dans les bibliothèques médicales britanniques. Ce voyage organisé à l'occasion d'un « stage Medlars » a permis la visite de nombreuses bibliothèques médicales : à Londres : bibliothèques « traditionnelles » Royal Society of Medicine, Royal College of Medicine, St Bartholomew's Hospital, Medical research council, ou plus récentes : Postgraduate Medical school — à Sheffield, Nottingham, Oxford, Southampton : nouvelles B.U. médicales et aussi celle de la « *National Lending Library* ».

La N.L.L. centralise avec le centre de Stockholm toutes les demandes Medlars pour l'Europe (la France a maintenant un centre à l'INSERM) ; il y a par ailleurs huit centres Medlars aux U.S.A. Les demandes Medlars sont groupées par trente questions et les réponses données dans les trois semaines (rappelons qu'il s'agit d'« interroger » un ordinateur).

Le *Stage Medlars* a été pratiquement suivi par tous les bibliothécaires médicaux britanniques à raison de quinze personnes par stage. Les étrangers y sont invités. On y apprend surtout comment *formuler* les questions à poser à l'ordinateur. Des stages comparables sont actuellement organisés à l'INSERM.

Les bibliothèques des nouvelles universités frappent par leur organisation, tant au point de vue des bâtiments, petites salles de lecture et cabinets de travail, facilités d'accès, qu'à celui du développement des services de référence, l'accueil et l'initiation des lecteurs étant parfaitement assurés.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES ECONOMIQUES

Réunion du 24 novembre 1969

Les membres de la sous-section des bibliothèques économiques se sont réunis le 24 novembre 1969 au Ministère du Développement industriel.

Plusieurs questions furent évoquées au cours de cette séance. Stages de perfectionnement pour les bibliothécaires et documentalistes, organisés l'un par le Comité national de l'organisation française et l'Institut européen d'administration des affaires, l'autre par la Fondation nationale pour l'enseignement et la gestion des entreprises ; travaux à envisager pour l'année en cours, en particulier mise à jour du catalogue collectif des périodiques économiques, coopération avec les éditeurs et les libraires et participation à l'enquête sur le lieu économique et sa diffusion lancée par le Centre national d'information pour la productivité des entreprises.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES PARLEMENTAIRES, ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Réunion du 21 novembre 1969

Le 21 novembre 1969, la sous-section des bibliothèques parlementaires, administratives et juridiques a tenu sa dernière réunion trimestrielle de l'année 1969 à la Bibliothèque administrative de la Préfecture de Paris.

La séance s'est ouverte par l'exposé de Mme Honoré sur les travaux examinés au cours de la réunion de la Commission des Bibliothèques parlementaires et administratives de la F.I.A.B. à Copenhague en septembre 1969.

Parmi ceux-ci : la rédaction et l'édition du répertoire des bibliothèques parlementaires, la préparation d'une bibliographie des documents parlementaires des vingt dernières années (projet soumis par l'Association d'Allemagne Fédérale et qui sera examiné au prochain congrès de Moscou en 1970), la mise au point de la bibliographie des biographies nationales de parlementaires, un projet visant à déterminer les matières que devraient contenir les « manuels parlementaires », et enfin l'idée émise par M. Peters de la Haye d'une coopération possible entre bibliothèques administratives.

Nos travaux particuliers dont la réalisation est en cours, ont été aussi évoqués.

Puis M. Roussier nous a intéressés et réjouis en nous communiquant un amendement de M. Hervieu, député en 1890, déposé en vue de diminuer le traitement de certains bibliothécaires !

De son côté, M. Riberette nous a donné lecture de certains passages de « L'Essai sur les bibliothèques administratives » de Léon Vidal dont l'intérêt n'a échappé à personne.